AFFAIRE n° 9.

O B J E T : Aménagement du BARACHOIS

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage d'entreprendre au BARACHOIS, outre ce qui se fait actuellement, divers travaux afin que ce lieu de rendez-vous et de détente de nombreux dionysiens acquière à nouveau son prestige d'antan.

Ces travaux évalués à 800 000 Francs pourraient être financés de la façon suivante :

- subvention FIDOM 83 : 240 000 F
- emprunt : 560 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs :

- d'approuver ce programme de travaux;
- de m'autoriser à solliciter la subvention de 240 000 Francs du FIDOM.

Je mets la question aux voix.

× × ×

M. FOURNEL - donne des explications sur plan.

La bordure littorale du Barachois a été faite cette année mais toute la partie arrière jusqu'au front de mer n'a pas été touchée. Le projet qui vous est soumis consiste donc en l'aménagement de toute cette partie arrière qui comprendra des circulations par pavés autobloquants, des jeux d'enfants, une petite pièce d'eau, des plantations et une amélioration du terrain réservé aux boulistes. Toute cette partie arrière sera assainie et traitée de façon plus correcte. Par la suite elle sera éclairée par de petits candélabres de 4 mètres de hauteur avec des boules.

M. LICHARDY - Le terrain de boules sera-t-il éclairé aussi ?

M. FOURNEL - Oui.

LE MAIRE - Je mets aux voix.

.....

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
le 27 octobre 1982